



De plus en plus de couples dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme

En 2012, parmi les couples cohabitants formés d'un homme et d'une femme, les deux conjoints ont le même âge à un an près dans trois cas sur dix. Pour six couples sur dix, l'homme est plus âgé que la femme. Dans seulement un couple sur dix, l'homme est le plus jeune. Cette dernière configuration devient plus fréquente : 10 % des couples formés dans les années 1960 et 16 % de ceux formés dans les années 2000.

Plus les hommes sont diplômés, plus il est fréquent qu'ils aient une conjointe de leur âge et moins il est fréquent qu'ils aient une conjointe plus jeune qu'eux. Symétriquement, plus les femmes sont diplômées, plus il est fréquent qu'elles aient un conjoint de leur âge et moins il est fréquent qu'elles aient un conjoint plus âgé qu'elles. Les différences par catégorie sociale, quant à elles, reflètent celles observées par diplôme. Lorsque l'homme du couple est cadre, il est le plus âgé une fois sur deux ; lorsqu'il est ouvrier, il l'est six fois sur dix.

Enfin, l'homme est plus souvent l'aîné dans les couples comportant au moins un conjoint immigré. C'est le cas dans 71 % des couples lorsque les deux conjoints sont immigrés.

Fabienne Daguet, division Enquêtes et études démographiques, Insee

En 2012, en France, dans les couples formés d'un homme et d'une femme qui cohabitent dans la même résidence principale (*définitions*), l'homme a en moyenne 2,5 ans de plus que sa conjointe. Un certain nombre de femmes ont un conjoint plus jeune qu'elles : l'écart d'âge entre le conjoint le plus âgé et le plus jeune est en moyenne de 4,0 ans (*définitions*).

De plus en plus de couples dans lesquels l'homme est le plus jeune

En 2012, dans 56 % des couples, l'homme est « plus âgé » (*définitions*) que la femme (*figure 1*). Dans 30 % des couples, les deux conjoints ont le même âge à un an près, et dans 14 % des couples, l'homme est le « plus jeune ». Lorsque les conjoints n'ont pas le même âge à une année près, l'homme est donc l'aîné huit fois sur dix.

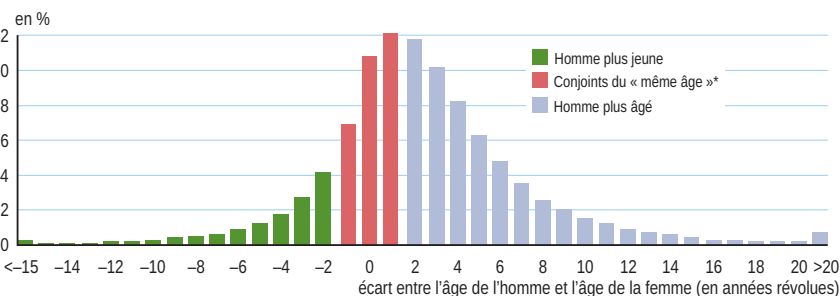
Les écarts d'âge entre conjoints sont souvent peu élevés. Dans 30 % des couples, l'homme a 2, 3 ou 4 ans de plus que la femme et dans 9 % des couples, c'est elle qui a 2 à 4 ans de plus. Dans 19 % des couples, l'homme a 5 à 9 ans de plus que sa conjointe ; la situation

inverse ne concerne que 4 % des couples. Dans seulement 8 % des couples, les conjoints ont au moins 10 ans d'écart.

L'homme est moins souvent l'aîné dans les unions récentes. En France métropolitaine, cette configuration concerne presque 60 % des couples formés dans les années 1960 (*sources*) et 55 % de ceux formés dans les années 1990. Inversement, la femme est plus âgée que son conjoint dans

10 % des couples formés dans les années 1960 et 15 % de ceux formés dans les années 1990. Ce constat est similaire pour l'ensemble des unions et pour les seules unions qui durent (sans séparation ni décès d'un conjoint). Parmi les couples formés dans les années 2000 et qui perdurent en 2011, l'homme est plus âgé que la femme dans 54 % des cas. C'est la femme qui est la plus âgée dans 16 % des cas (*figure 2*).

1 Répartition des couples selon l'écart d'âge entre conjoints en 2012



*L'homme et la femme ont le « même âge » révolu à un an près (*définitions*).

Note : écart d'âge en années = âge révolu de l'homme - âge révolu de la femme.

Lecture : en 2012, dans 10,2 % des couples, l'homme a 3 ans de plus que sa conjointe.

Champ : France, personnes majeures vivant en couple cohabitant dans un logement individuel.

Source : Insee, recensement de la population de 2012 (exploitation complémentaire).

Dans les couples formés dans les années 1960 ou les années 2000, qu'ils perdurent ou non en 2011, l'homme a en moyenne 2,5 ans de plus que la femme. Cette stabilité s'explique par plusieurs effets qui se compensent. Dans les couples dont l'homme est le plus âgé, les grands écarts d'âge (10 ans ou plus) sont devenus plus fréquents. Dans les couples dont la femme est l'aînée, les écarts d'âge se sont également accrus ; de plus, la part de ces couples s'est accrue durant cette période. Ces évolutions conduisent aussi à une augmentation de l'écart d'âge moyen entre le conjoint le plus âgé et le plus jeune : en moyenne 3,4 ans dans les couples formés dans les années 1960 et 4,4 ans dans ceux formés dans les années 2000.

Les plus âgés ont plus souvent des conjoints plus jeunes qu'eux

De façon générale, plus les hommes et les femmes sont âgés, plus il est fréquent qu'ils aient un(e) conjoint(e) plus jeune qu'eux. Ainsi, en 2012, parmi les femmes de 20 ans vivant en couple, sept sur dix ont un conjoint plus âgé qu'elles. À 20 ans également, sept

hommes en couple sur dix ont une conjointe de leur âge (figure 3). La part de femmes vivant avec un homme plus âgé est un peu moins élevée entre 25 et 60 ans : six femmes en couple sur dix. Au contraire, celle des hommes en couple vivant avec une femme plus jeune qu'eux croît rapidement avant 35 ans, âge auquel elle est de 52 %. Cette part ne cesse d'augmenter avec l'âge de l'homme et dépasse 80 % pour ceux encore en couple à 90 ans. Quant à la part des femmes vivant avec un homme plus âgé, elle diminue rapidement après 70 ans au profit de celle des femmes vivant avec un homme plus jeune. Ainsi, à 88 ans, trois femmes en couple sur dix ont un conjoint plus âgé et trois femmes sur dix, également, ont un conjoint plus jeune. Ces évolutions s'expliquent par différents facteurs parmi lesquels la conception traditionnelle du couple, l'âge de la mise en couple, la formation de secondes unions, les différences d'espérance de vie entre les hommes et les femmes, les effets de génération, le niveau de diplôme et la catégorie sociale.

Le contraste entre les jeunes femmes et les jeunes hommes s'explique notamment par

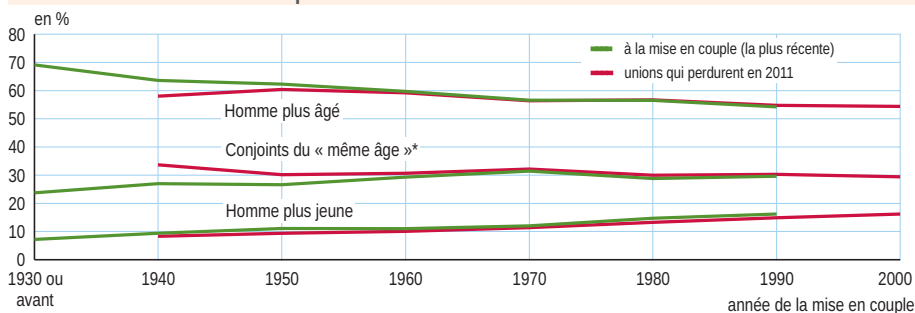
une conception traditionnelle du couple dans laquelle l'homme est le plus âgé. Si les jeunes femmes peuvent suivre aisément cette norme sociale, tel n'est pas le cas des hommes d'une vingtaine d'années, l'effectif des femmes à la fois plus jeunes et majeures étant évidemment restreint. Cette limitation s'amointrit à mesure que l'âge de l'homme s'élève, ce qui permet aux hommes moins jeunes d'être plus souvent avec une femme qui est leur cadette. Quant à la forte part des seniors vivant en couple avec une personne plus jeune qu'eux, elle provient essentiellement de la mortalité élevée aux grands âges : la probabilité de devenir veuf ou veuve est d'autant plus forte que l'on a un conjoint âgé. Ainsi, après 75 ans, moins de la moitié des femmes vivent en couple.

Plus les hommes se mettent en couple tardivement, plus l'écart d'âge avec leur conjointe est élevé. Inversement, plus les femmes se mettent en couple tardivement, plus l'écart d'âge avec leur conjoint est faible (Vanderschelden, 2006). Les remises en couple surviennent plus tardivement que les premières unions. Cela explique pourquoi les femmes forment plus souvent une nouvelle union avec des hommes plus jeunes après une première vie de couple. Les hommes, à l'inverse, se remettent en couple avec des femmes encore plus jeunes en moyenne (Vanderschelden, 2006). Par exemple, les femmes divorcées vivant en couple non marié avec un nouveau conjoint ont en moyenne un an seulement de moins que lui (2,5 ans pour l'ensemble des femmes), 32 % d'entre elles étant plus âgées (contre 14 % pour l'ensemble des femmes en couple). De même, les hommes divorcés vivant en couple non marié avec une nouvelle conjointe ont en moyenne presque quatre ans de plus qu'elle (2,5 ans pour l'ensemble des hommes) et 63 % d'entre eux sont les plus âgés (contre 56 % pour l'ensemble des hommes en couple).

Des différences selon les générations liées à l'histoire

Certaines générations s'écartent des tendances globales décrites ci-dessus. En effet, les irrégularités de la pyramide des âges se répercutent sur la formation des couples. Elles peuvent rendre ainsi plus ou moins facile le choix d'un(e) conjoint(e) plus jeune, du même âge ou plus âgé(e). Tel est notamment le cas des classes creuses qui résultent de la baisse de la fécondité pendant les périodes de guerre. Les femmes et les hommes nés au cours des deux guerres mondiales ont eu davantage la possibilité d'épouser, celles-là des hommes plus âgés, ceux-ci des femmes plus jeunes, en conformité avec la norme sociale. Au contraire, les femmes nées après les guerres se sont plus souvent mises en couple avec des hommes de leur âge, les plus âgés n'étant pas assez nombreux. Aussi, en 2012, 52 % des femmes de 62 à 65 ans (nées après la Libération, dans les premières années du baby-boom) ont un conjoint plus âgé

2 Répartition des couples selon l'âge de l'homme par rapport à celui de la femme et l'année de mise en couple



*Conjoints du « même âge » : l'homme a le même âge que sa conjointe, à un an près (définitions).

Note : à la mise en couple, il s'agit des écarts d'âge en différence de millésimes ; pour les unions qui perdurent en 2011, il s'agit des écarts d'âge en années révolues.

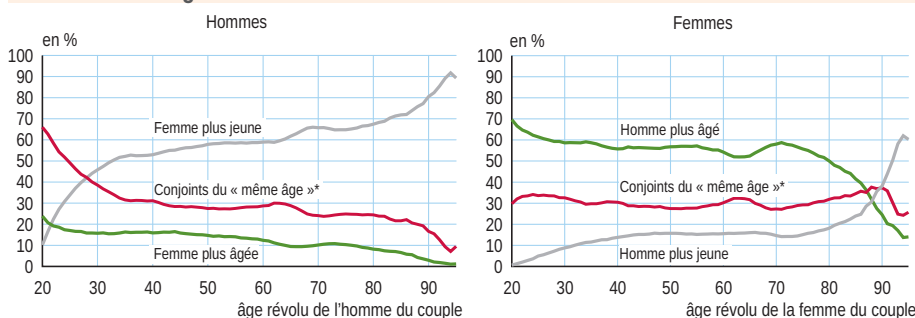
Lecture : dans 58,0 % des couples formés dans les années 1940 et qui perdurent en 2011, l'homme est plus âgé que la femme.

Dans l'ensemble des couples formés dans les années 1940, qui perdurent ou non en 2011, l'homme est le plus âgé dans 63,6 % des cas. L'écart avec les 58,0 % mentionnés ci-dessus vient du fait que la surmortalité masculine a davantage détruit les couples dans lesquels l'homme est le plus âgé que ceux dans lesquels les conjoints étaient du même âge ou la femme la plus âgée.

Champ : France métropolitaine, personnes majeures vivant en couple cohabitant dans un logement individuel (EFL2011) et celles ayant vécu en couple dans le passé (EHF 1999).

Source : Insee, enquête sur l'étude de l'histoire familiale de 1999, enquête famille et logements de 2011.

3 Répartition des hommes et des femmes selon que leur conjoint est plus jeune, plus âgé ou du même âge en 2012



*L'homme et la femme ont le même âge révolu à un an près (définitions).

Note : les effectifs par âge du recensement sont obtenus par cumul de cinq années de collecte : ils sont construits à partir des individus ayant un âge donné l'année de la collecte, appartenant à cinq générations différentes. En conséquence, la courbe paraît lissée.

Lecture : en 2012, à 80 ans, 24 % des hommes vivant en couple ont le même âge que leur conjointe en années révolues, à un an près.

Champ : France, personnes majeures vivant en couple cohabitant dans un logement individuel.

Source : Insee, recensement de la population de 2012 (exploitation complémentaire).

qu'elles alors que c'est le cas de 58 % des femmes de 70 ans et de 57 % des femmes de 55 ans (figure 3). En 2012, les moins de 25 ans ont plus souvent un(e) conjoint(e) du même âge que leurs homologues de 1999. En effet, ces derniers étaient nés après 1974, juste après le baby-boom, et se trouvaient en nombre inférieur aux générations qui les précédaient. De ce fait, les jeunes pendant cette période ont été plus souvent conduits que leurs aînés à se mettre en couple avec des conjoints un peu plus âgés. Ainsi, en 1999, 34 % des hommes

en couple à 20 ans avaient une conjointe plus âgée qu'eux, ils ne sont que 24 % en 2012. Quant aux femmes ayant un conjoint plus âgé qu'elles, ces proportions s'élèvent respectivement à 79 % et 70 %.

Plus le niveau de diplôme est élevé, moins il est fréquent que l'homme soit l'aîné

Pour tous les niveaux de diplôme, parmi les personnes de 30 à 59 ans, la configuration la plus répandue au sein des couples est celle de l'homme plus âgé que la femme. Néanmoins, l'ampleur de cette prédominance est liée au niveau de diplôme (figure 4). En revanche, appartenir à un couple dans lequel l'homme est le plus jeune dépend peu du niveau d'études (autour de 15 % pour les hommes et les femmes de 30-59 ans en 2012).

À tout âge, plus les hommes sont diplômés, plus il est fréquent qu'ils aient une conjointe de leur âge et moins il est fréquent qu'ils aient une conjointe plus jeune qu'eux. La situation est donc l'inverse de celle qui a prévalu jusque vers la seconde moitié du XX^e siècle. En effet, jusqu'alors, l'écart d'âge en faveur des hommes était sensiblement supérieur dans les classes aisées (Mignot, 2010). En 2012, dans la tranche d'âges de 30 à 59 ans, parmi les hommes en couple, 62 % des sans diplôme vivent avec une femme plus jeune qu'eux, contre 56 % des hommes ayant un diplôme inférieur ou égal au bac et 50 % des diplômés d'un 2^e ou 3^e cycle de l'enseignement supérieur.

Les résultats relatifs aux femmes en couple apparaissent en miroir de ceux qui concernent les hommes. À tout âge, plus elles sont

diplômées, plus il est fréquent qu'elles aient un conjoint de leur âge et moins il est fréquent qu'elles aient un conjoint plus âgé qu'elles. Les différences selon le niveau de diplôme sont légèrement plus prononcées pour elles que pour les hommes : entre 30 et 59 ans, la part des femmes sans diplôme vivant avec un homme plus âgé est supérieure de 15 points à celle des diplômées du supérieur long dans la même situation (respectivement 65 % et 50 %), contre 12 points pour les hommes.

Les personnes qui n'ont obtenu aucun diplôme se singularisent : à tout âge, elles font nettement plus souvent partie d'un couple au sein duquel l'homme est l'aîné que les personnes diplômées. Aussi, en 2012, l'écart d'âge est le plus fort lorsque l'un des conjoints est sans diplôme : l'homme a alors 3,5 ans de plus que la femme en moyenne, contre 2,5 ans dans l'ensemble des couples.

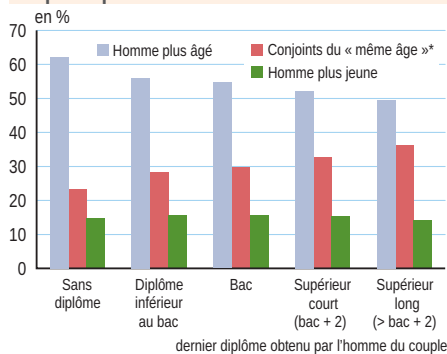
Les lieux de rencontre varient suivant les caractéristiques sociales des individus, ce qui explique en partie les différences observées selon le niveau d'études. Les très diplômés ont fréquemment rencontré leur conjoint(e) dans le cadre de leurs études, où ils ont côtoyé des personnes du sexe opposé de même âge qu'eux (Bozon et Rault, 2013). De leur côté, les peu diplômés ont souvent rencontré leur conjoint(e) dans des lieux publics, des lieux de danse ou leur voisinage. En outre, les milieux populaires sont plus attachés au modèle traditionnel du couple où l'homme est l'aîné (Mignot, 2010).

Dans les couples de deux cadres, 40 % des conjoints ont le même âge à un an près

Les différences selon le niveau d'études se traduisent par des différences selon la catégorie sociale (définitions). Ainsi, la forte proportion de cadres ayant un conjoint du même âge (figure 5) va de pair avec celle relevée chez les diplômés du supérieur long. En 2012, plus d'un tiers des cadres, hommes ou femmes, âgés de 30 à 59 ans et vivant en couple ont un conjoint de leur âge. Lorsque les deux membres du couple sont cadres, cette proportion est particulièrement élevée (40 %). La proportion de couples dans lesquels l'homme est le plus âgé atteint 64 % lorsque la femme est agricultrice ou n'exerce pas d'activité professionnelle. Autrement, cette proportion décroît avec la position sociale, de l'homme ou de la femme. Elle s'élève à 59 % lorsque l'homme est ouvrier et âgé de 30 à 59 ans, 57 % lorsqu'il est employé, 53 % lorsqu'il exerce une profession intermédiaire, 49 % lorsqu'il est cadre. Les proportions par catégorie sociale de la femme sont proches.

Parmi les personnes de 30 à 59 ans vivant en couple, seuls 7 % des hommes et 8 % des femmes font partie d'un couple dans lequel l'homme est le plus âgé d'au moins 10 ans. Les inactifs non retraités sont les plus souvent

4 Répartition des hommes de 30 à 59 ans selon l'écart d'âge avec leur conjointe, par diplôme en 2012



*L'homme et la femme ont le même âge révolu à un an près (définitions).

Note : les proportions ne sont pas standardisées (corrigées des différences de structure par âge). Les proportions corrigées sont très proches. Lecture : en 2012, 62,1 % des hommes âgés de 30 à 59 ans n'ayant obtenu aucun diplôme et vivant en couple ont une conjointe plus jeune d'au moins deux ans.

Champ : France, hommes de 30 à 59 ans vivant en couple cohabitant dans un logement individuel.

Source : Insee, recensement de la population de 2012, exploitation complémentaire.

5 Répartition des hommes et des femmes de 30 à 59 ans selon l'écart d'âge entre conjoints, par catégorie sociale en 2012

	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre, profession libérale	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Sans activité professionnelle	Ensemble (y compris les retraités)
Répartition des hommes de 30-59 ans vivant en couple selon l'âge de leur conjointe (en %)								
Homme plus âgé	56,8	54,5	49,2	53,4	57,3	59,0	59,0	55,0
dont : au moins 10 ans de plus								
de plus	4,6	7,1	5,1	5,5	7,5	7,5	11,1	6,5
Conjoints du « même âge »*	30,4	30,2	36,2	31,4	27,3	25,8	23,6	29,8
Homme plus jeune	12,8	15,3	14,7	15,2	15,4	15,2	17,4	15,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Écart d'âge moyen entre l'homme et sa conjointe (en années révolues)								
	2,3	2,3	1,9	2,1	2,5	2,5	2,8	2,3
Répartition des femmes de 30-59 ans vivant en couple selon l'âge de leur conjoint (en %)								
Homme plus âgé	64,4	57,8	50,7	53,1	57,4	59,6	63,7	56,9
dont : au moins 10 ans de plus								
de plus	6,3	9,1	6,9	6,4	7,7	9,2	12,9	8,3
Conjoints du « même âge »*	27,1	27,9	35,3	32,4	28,2	25,5	24,2	29,2
Homme plus jeune	8,5	14,3	14,0	14,4	14,3	14,9	12,1	13,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Écart d'âge moyen entre la femme et son conjoint (en années révolues)								
	-3,1	-2,8	-2,3	-2,3	-2,6	-2,8	-3,7	-2,7

*L'homme et la femme ont le même âge révolu à un an près (définitions).

Lecture : en 2012, parmi les hommes cadres âgés de 30 à 59 ans vivant en couple, 49,2 % sont « plus âgés » que leur conjointe, 36,2 % sont « du même âge » et 14,7 % sont « plus jeunes » qu'elle. Par ailleurs, 5,1 % d'entre eux ont au moins 10 ans de plus que leur conjointe. Parmi les femmes cadres âgées de 30 à 59 ans vivant en couple, 50,7 % sont « plus jeunes » que leur conjoint ; par ailleurs, les femmes cadres de 30 à 59 ans en moyenne 2,3 ans de moins que leur conjoint.

Champ : France, personnes âgées de 30 à 59 ans et vivant en couple cohabitant, le ou la conjointe(e) pouvant être de n'importe quel âge.

Source : Insee, recensement de la population de 2012 (exploitation complémentaire).

dans ce cas (11 % des hommes et 13 % des femmes). Un tel écart est peu fréquent parmi les agriculteurs (5 % des hommes et 6 % des femmes) et les cadres (5 % des hommes et 7 % des femmes).

Parmi les femmes de 30 à 59 ans vivant en couple, 1 % seulement ont un conjoint de 10 ans de moins qu'elles, sans différence notable selon la catégorie sociale.

Un plus grand écart d'âge quand au moins un des conjoints est immigré

L'homme est beaucoup plus souvent l'aîné dans les couples comportant au moins un conjoint immigré (c'est-à-dire né à l'étranger avec une nationalité étrangère, quelle que soit sa nationalité actuelle). Alors que la proportion d'hommes plus âgés que leur conjointe est de 55 % dans les couples sans conjoint immigré, elle atteint 62 % lorsqu'un des conjoints est immigré et 71 % lorsque les deux le sont (figure 6).

Dans les couples formés de deux immigrés, l'homme a en moyenne 4,9 ans de plus que la femme. L'écart d'âge s'élève à 3,5 ans lorsqu'un seul des conjoints est immigré et à 2,2 ans lorsqu'aucun des conjoints n'est immigré. Ces différences renvoient à des

cultures et normes sociales variables selon les pays. L'écart d'âge en faveur de l'homme est particulièrement élevé (7 ans) lorsque les deux conjoints immigrés sont originaires du Maghreb ou d'Afrique noire, alors qu'il est compris entre 3 et 4 ans lorsqu'ils viennent d'Europe ou de Turquie. Si l'on se restreint aux couples dont les deux conjoints ont obtenu au moins un diplôme (en moyenne 77 % des couples en 2012, mais 41 % seulement lorsque les deux conjoints sont immigrés), les différences selon l'origine restent importantes : les écarts sont de 4,3 ans quand les deux conjoints sont immigrés, 3,3 ans quand un seul conjoint est immigré et 2,1 ans quand aucun des conjoints n'est immigré. ■

Sources

Ces résultats sont issus du **recensement de la population de 2012** et de **l'enquête Famille et logements (EFL) de 2011**. Le recensement permet de connaître les liens familiaux au sein des ménages (autrement dit : parmi les habitants d'un même logement individuel) et de croiser l'âge des femmes et des hommes vivant en couple. L'EFL a été associée à l'enquête annuelle de recensement de 2011 en France métropolitaine ; 360 000 personnes de 18 ans ou plus, vivant dans un logement individuel, ont répondu au questionnaire. L'EFL complète les informations du recensement par la date de mise en couple pour les personnes dont l'union est toujours en cours à la date de l'enquête.

L'analyse concernant les écarts d'âge porte ici essentiellement sur les unions en cours. En effet, le recensement et l'EFL donnent des informations sur les personnes vivant en couple à la date de l'enquête. Ils ne permettent donc pas d'analyser les caractéristiques des unions rompues par séparation ou décès, ni de distinguer les remises en couple des unions qui sont restées uniques. Sauf mention contraire, les âges considérés dans cette étude sont les âges en années révolues (c'est-à-dire : atteints au dernier anniversaire).

Définitions

Un **couple** (sous-entendu : « couple au sein d'un ménage ») est, dans cette étude, formé d'un homme et d'une femme qui partagent la même résidence principale, mariés ou non. D'après l'EFL, l'écart d'âge moyen entre le conjoint le plus âgé et le conjoint le plus jeune est un peu plus élevé pour les couples formés de deux femmes que pour ceux formés d'une femme et d'un homme (environ 5 ans, contre 4 ans). Il est plus important pour les couples formés de deux hommes (presque 8 ans).

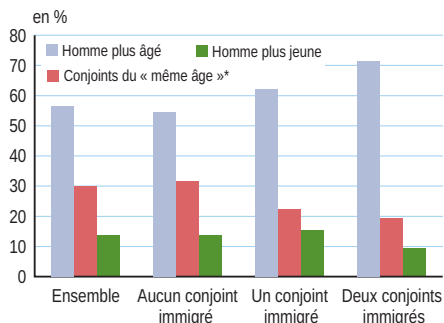
Les conjoints sont considérés « **du même âge** » s'ils ont le même âge révolu ou si l'écart est d'un an en faveur de l'homme ou de la femme. Quand l'écart entre les âges révolus dépasse un an, l'homme est « **plus âgé** » ou bien la femme est « **plus âgée** », selon le sens de l'écart.

Dans cette étude, les **catégories sociales** correspondent à l'emploi déclaré dans les bulletins individuels de recensement : l'emploi actuel pour les actifs ayant un emploi ou le dernier emploi occupé pour les chômeurs. Dans les parties sur le diplôme et la catégorie sociale, les proportions publiées se rapportent aux personnes de 30 à 59 ans (le conjoint pouvant avoir n'importe quel âge) afin de disposer de données aisément comparables entre elles.

Bibliographie

- Couples et familles, *Insee Références*, édition 2015, décembre 2015.
- Bozon M. et Rault W., « Où rencontre-t-on son premier partenaire sexuel et son premier conjoint ? », *Population & Sociétés*, Ined, n° 496, janvier 2013.
- Mignot J.-F., « L'écart d'âge entre conjoints », *Revue française de sociologie* (Vol. 51), pp. 281-320, 2010.
- Prioux F., « Les couples non mariés en 2005 : quelles différences avec les couples mariés ? », *in Politiques sociales et familiales* n° 96, Cnaf, juin 2009.
- Vanderschelden M., « L'écart d'âge entre conjoints s'est réduit », *Insee Première* n° 1073, avril 2006.

6 Répartition des couples selon l'âge de l'homme par rapport à celui de la femme et leur rapport à l'immigration en 2012



*L'homme et la femme ont le même âge révolu à un an près (définitions).

Lecture : lorsqu'un seul des deux conjoints est immigré (l'homme ou la femme), l'homme du couple est le plus âgé dans 62,1 % des cas.

Champ : France, personnes majeures vivant en couple cohabitant dans un logement individuel.

Source : Insee, recensement de la population de 2012 (exploitation complémentaire).

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-
Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre
Maquette : P. Nguyen
Impression : Jouve
Code Sage IP161613
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2016

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr/collections-nationales
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) : <http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

